

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 6 novembre 2025

Lancement de la campagne nationale de vaccination en collège contre les HPV et les méningocoques ACWY : un engagement collectif pour la santé des adolescents

Le Ministère de l'Éducation Nationale et la Direction Générale de la Santé (DGS) annoncent le lancement de la nouvelle campagne nationale de vaccination contre les infections à Papillomavirus Humains (HPV) et les infections invasives à Méningocoques ACWY (MenACWY) dans l'ensemble des collèges publics et privés volontaires. Cette initiative, déployée chaque année, vise à améliorer significativement la couverture vaccinale des jeunes adolescents.

Un enjeu de santé publique majeure

Près de 80 % des femmes et des hommes seront exposés au cours de leur vie aux virus HPV. La vaccination est aujourd'hui le seul moyen de prévention capable d'éviter jusqu'à 90 % des infections à l'origine de cancers.

Les méningocoques peuvent provoquer des infections graves, comme les méningites ou les septicémies, pouvant évoluer très rapidement. La vaccination contre le méningocoque ACWY est le moyen le plus efficace pour se protéger et limiter la propagation de ces infections potentiellement mortelles.

La campagne de vaccination cible les élèves en classe de 5ème et possiblement ceux en classe de 4ème (pour le rappel HPV) avec un engagement fort de toutes les parties prenantes pour maximiser la protection des jeunes.

Dans notre région, sur l'année scolaire 2024/2025, **seuls 9,8 % des élèves ont été vaccinés contre le HPV, contre 10,6 % à l'échelle nationale**. Ce chiffre souligne l'urgence de renforcer la couverture vaccinale et d'agir sur le terrain pour informer les familles et les collégiens.

Contacts presse :

Rectorat d'Aix-Marseille

Marie Gaidoukoff, responsable communication Tél - 06 89 10 02 55
Lilia Benlabidi, chargée des relations presse Tél - 06 28 91 36 37

Agence régionale de santé Paca

Louise Morot, responsable communication
Service communication 04 13 55 83 70

En parallèle, la couverture vaccinale globale – c'est-à-dire celle obtenue en additionnant la vaccination en ville et en milieu scolaire – progresse :

- fin 2024, 50 % des filles et 28 % des garçons de 15 ans avaient commencé leur vaccination ;
- 40 % des filles et 18 % des garçons avaient déjà un schéma complet.

Cette progression (+3 points chez les filles, +7 points chez les garçons) montre que le mouvement est amorcé, mais elle rappelle aussi que la vaccination au collège doit devenir un levier central.

Vaccins concernés et calendrier :

- **Vaccination HPV** : échelonnée sur deux années scolaires consécutives : 1ère injection en classe de 5ème et 2nde injection en classe de 4ème (délai maximal de 13 mois entre les deux doses).
- **Vaccination MenACWY** : nécessite une dose unique, injection en classe de 5ème.
- **Co-administration** : la réalisation simultanée des deux vaccinations (HPV et MenACWY) est possible lors d'une même séance.

Les équipes vaccinales se déplaceront dans les collèges entre janvier et juin.

Cette campagne sera également l'occasion de proposer aux familles un **rattrapage** des autres vaccinations recommandées pour cette tranche d'âge (ROR, DTP Coqueluche, Hépatite B), facilitant ainsi la mise à jour complète du carnet de santé.

Organisation et collaboration renforcée

Le succès de cette campagne repose sur une étroite collaboration entre les acteurs de la Santé et de l'Éducation Nationale, structurée par un pilotage à deux niveaux :

- **Pilotage national** : un comité de pilotage national, animé par la DGS et la DGESCO, assure le suivi et l'évaluation du déploiement, en associant les agences sanitaires clés (Santé publique France, INCa, ANSM) et la CNAM.
- **Pilotage régional** : un comité de pilotage, initié par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Paca, coordonne l'action locale.

Les vaccinations sont administrées durant le temps scolaire par des **équipes mobiles** composées de professionnels de santé (incluant un responsable médical - médecin ou sage-femme), identifiés et missionnés par l'ARS.

Modalités pratiques pour les familles et les établissements

- ✓ **Autorisation parentale indispensable** : s'agissant de vaccinations recommandées et non obligatoires, **l'autorisation des deux parents est requise** et doit être recueillie au préalable via des formulaires spécifiques.

Les familles recevront une notification par mail et/ou sur la plateforme des établissements scolaires Pronote pour leur permettre de remplir directement les formulaires de consentement de manière numérique, facilitant ainsi le processus.

Pour les parents ne disposant pas d'accès numérique, une version papier sera mise à disposition.

- ✓ **Rôle des collèges** : les établissements scolaires jouent un rôle central dans la **transmission de l'information aux familles** et la **mise en œuvre des actions de sensibilisation**. Les **principaux de collèges** sont pleinement engagés dans la **mobilisation des équipes éducatives** et la **bonne organisation de la campagne de vaccination** au sein de leur établissement. L'**implication des infirmières scolaires** est également déterminante : elles animent des **séances d'éducation à la santé** dédiées à la vaccination auprès des élèves en classe de 5^{ème}, sensibilisent aussi les **élèves en classe de 6^e et leurs familles** lors de la **visite de dépistage de la douzième année et constituent un maillon indispensable à la dynamique de la campagne au sein de l'établissement**.

Enfin, les collèges accompagnent les familles des élèves de 5^{ème}, en leur offrant donc la possibilité d'une **vaccination en milieu scolaire**, tout en laissant à chacun la liberté de se tourner vers son **médecin, pharmacien ou infirmier libéral**.

- ✓ **Financement** : les vaccins contre le HPV et le MenACWY administrés dans le cadre de cette campagne au collège sont **intégralement remboursés par l'Assurance Maladie**. Les coûts d'organisation et de logistique sont financés par l'ARS Paca.
- ✓ **Traçabilité et suivi** : toutes les vaccinations sont tracées dans le carnet de santé de l'adolescent et dans les registres des centres de vaccination, avec la possibilité d'intégration au carnet de vaccination électronique sur « Mon espace santé ». Le suivi épidémiologique est assuré par Santé publique France.

Cette campagne marque une étape importante dans la protection des jeunes contre des infections graves et souligne l'engagement des autorités à faciliter l'accès à la prévention directement en milieu scolaire.